

# Dossier Technique Amiante *Référence :* 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77

#### Le 07/12/2016

Bien: Parking

Adresse: 36 square de Diane 77186 NOISIEL

16 et 18 cours des Deux Parcs 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Numéro de lot : Sans objet

Référence Cadastrale : NC

#### **PROPRIETAIRE**

OPH 77 10 avenue Charles Peguy - CS 90074 77002 MELUN CEDEX

#### **DEMANDEUR**

OPH 77 10 avenue Charles Peguy - CS 90074 77002 MELUN CEDEX

Date de visite: 31/10 et 02/11/2016

Opérateur de repérage : MELOTTE Fabien



## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante à intégrer au dossier technique «amiante»

Articles R.1334-14, R.1334-17 et 18, R.1334-20 et 21, R.1334-29-5 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011);

Arrêtés du 12 décembre 2012, arrêté du 21 décembre 2012; Norme AFNOR NFX 46-020 et son guide d'application GA X46-034

## **INFORMATIONS GENERALES**

## **DESIGNATION DU BATIMENT**

Nature du bâtiment : Parking Escalier: 12 Cat. du bâtiment : Parking et parties communes Bâtiment: 12

Etage : -1/-2

Numéro de Lot : NC

Référence Cadastrale : AB-AK n°01

Date du Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997

Adresse: 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours

des Deux Parcs

77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriété de: OPH 77

10 avenue Charles Peguy - CS 90074

77002 MELUN CEDEX

#### **DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE A.2**

**OPH 77** Nom: **Documents** Plan fournis: Adresse: 10 avenue Charles Péguy - CS 90074

77002 MELUN CEDEX

Qualité: Bailleur social

Moyens mis à disposition:

Accompagnateur:

Laboratoire d'Analyses:

Adresse laboratoire:

Les Recherches et les sondages ont été

difficiles dans la partie désaffectée du parking compte tenu du mangue de lumière et l'encombrement multiple.

Le gardien

**Eurofins Analyse pour le** 

117 Quai de Valmy F 75010

Bâtiment lle de France

## A.3 EXECUTION DE LA MISSION

Rapport N°: 2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL Date d'émission du rapport : 07/12/2016

**OPH77 A** 

Le repérage a été réalisé le : 31/10/ et 02/11/2016

Par: MELOTTE Fabien

N° certificat de qualification : ODI/AM/08110199

Date d'obtention : 01/07/2013

Le présent rapport est établi par une personne dont les

compétences sont certifiées par :

**AFNOR** 

11 rue Francis de Pressensé

93571 SAINT-DENIS CEDEX

Adresse assurance:

Date de commande : 21/10/2016

Numéro d'accréditation : Organisme d'assurance

professionnelle:

**ALLIANZ** 

1-1592

PARIS - 10EME

87 rue de RICHELIEU

75002 PARIS - 2EME

N° de contrat d'assurance 49 022 209

Date de validité : 31/12/2017

## **OBJET DE LA MISSION**

### Identification de la mission :

- Rechercher la présence des matériaux et produits des listes A et B accessibles sans travaux destructifs
- Identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et procéder éventuellement à des prélèvements pour analyses
- Evaluer l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et leur risque de dégradation lié à leur environnement

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

## Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

					<u> </u>			
N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Etat de dégradation	Photo
12	Vide Sanitaire du Bat:7	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	Résultat d'analyse	Produit avec dégradation (s) locale(s)	
16	Local Poubelles du Bat:19	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Résultat d'analyse	Matériaux non dégradé	9
17	Local Poubelles du Bat:11	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Résultat d'analyse	Matériaux dégradé	
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
22	Local Electrique du Bat: 31	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
24	Local Electrique du Bat:23	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
29	Local Poubelles du bat: 21	1er SS	Plaques planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
42	Caves du Bat: 7	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
46	Local Electrique du Bat: 9	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
53	Local Poubelles du Bat: 5	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	
72	Local poubelles du Bat: 13	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Jugement personnel	Matériaux non dégradé	

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

#### **IMPORTANT**

Les Recherches et les sondages ont été difficiles dans la partie désaffectée du parking compte tenu du manque de lumière et de l'encombrement multiple.

Les prélèvements manquants dans ce rapport de repérage se trouvent dans le diagnostic amiante Avant Travaux sous le numéro 2016-11-594.

Des prélèvements supplémentaires sont conseillés dans les vides sanitaires de chaque bâtiment afin de réaliser une localisation exhaustive des calorifugeages amiantés.

#### → Produits et matériaux de la liste A Obligation(s) du propriétaire

Icoc I oN	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Obligation
1	Vide Sanitaire du Bat:7	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement

### Pour les produits et matériaux de liste A, les obligations détaillées paragraphe H sont les suivantes:

Article R1334-20 du code de la santé publique : En fonction du résultat de l'évaluation de l'état de conservation, les propriétaires procèdent :

<u>N=1</u> - Bon état de conservation – Une nouvelle vérification de l'état de conservation doit être effectuée dans 3 ans Contrôle périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits dans les conditions prévues à l'article R. 1334-27 ; ce contrôle est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire des résultats du contrôle, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage ; La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

<u>N=2</u> – Dans un délai de 3 mois après remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation et selon les modalités prévues à l'article R. 1334-25, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission

N=3 - Travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Les propriétaires soumis à une <u>obligation de travaux</u> doivent transmettre au préfet de leur département, dans un délai de deux mois suivant leur prise de connaissance de l'obligation de ces travaux l'objet des mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente de ces travaux, et dans un délai de douze mois un calendrier de ces travaux obligatoires et l'objet de ces travaux à réaliser

#### → Produits et matériaux de la liste B : Recommandation(s) au propriétaire

EP -	Evaluation pério		de la liste B : Recomme		
N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
16	Local Poubelles du Bat:19	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
22	Local Electrique du Bat: 31	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut
24	Local Electrique du Bat:23	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut
29	Local Poubelles du bat: 21	1er SS	Plaques planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
42	Caves du Bat: 7	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
46	Local Electrique du Bat: 9	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
53	Local Poubelles du Bat: 5	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
72	Local poubelles du Bat: 13	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut
AC1	- Action correct	ive de p	oremier niveau		
N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
17	Local Poubelles du Bat:11	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut

## Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
1	Parking du 36 sq DIANE	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
2	Vide Sanitaire du Bat:31	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
2	Caulair Batr22	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
3	Couloir Bat:23	1er 55	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
			Acrotère 3	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume
			Acrotère n°1	Toutes zones Muret	Béton - Shingle-Bitume
	Terrasse Bat: 36 Sq Diane	Extérie	Chapeaux	Toutes zones	Béton - Revêtement d'étanchéité
6		ur	Acrotère 2	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume
			Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de bande
			Muret	Toutes zones	Joint de dilatation - Souple
			Socles	Toutes zones	Béton - Revêtement d'étanchéité
	Terrasse Bat:18 des deux parcs		Muret	Toutes zones	Joint de dilatation - Souple
7			Acrotère n°1	Toutes zones Muret	Béton - Shingle-Bitume
7		ur	Acrotère 2	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume
			Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de bande
8	Parking 18 des deux parcs	10r SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
0	raiking to des deux parcs	161 33	Conduit de fluide 2	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
9	Parking 16 day days pares	2ème	Conduit de fluide - Garage n°8288	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
9	Parking 16 des deux parcs	SS	Conduit de fluide - Garage n°8872	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
10	Caves parking 18 des deux parcs	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
11	Caves Bat:19	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
13	Local Poubelles du Bat:9	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
14	Caves Bat:11	1er SS	Coffrage	Plafond	Plâtre - Fibres
15	Couloir Bat:5	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
18	Entrée des Bat:13-15	2ème SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
21	Caves Bat:31	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Joint de descente d'eau - Joint
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge
24	Local Electrique du Bat:23		Coffre horizontal	Murs	Plâtre - Fibres
25	Local Poubelles du Bat:25	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

#### Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
26	Local Electrique du Bat: 21	1er SS	Murée
27	Caves du Bat : 21	1er SS	Murée
34	Caves du Bat: 25	1er SS	Murée
35	Local Electrique du Bat: 25	1er SS	Murée
36	Caves du Bat: 17	1er SS	Murée
37	Local Electrique du Bat: 17	1er SS	Murée
38	Vide-sanitaire du Bat:17	1er SS	Murée
54	Caves du Bat: 5 n°1	1er SS	Murée
55	Local Electrique du Bat:5	1er SS	Murée
56	Vide-sanitaire du Bat: 5	1er SS	Murée
57	Caves du Bat: 13	1er SS	Murée
58	Caves du Bat:15	1er SS	Murée
59	Local Electrique du Bat: 13	1er SS	Murée
60	Local Electrique du Bat: 15	1er SS	Murée
61	Local Poubelles du Bat: 13	1er SS	Murée
62	Local Poubelles du Bat: 15	1er SS	Murée
65	Vide-sanitaire du Bat:13	1er SS	Murée
66	Vide-sanitaire du Bat:15	1er SS	Murée
67	Bureaux Agence	1er SS	Hors Périmètre DTA
68	Caves du Bat: 5 n°2	2ème SS	Murée
69	Local poubelles du Bat: 5	2ème SS	Murée
70	Caves du Bat: 11	2ème SS	Murée
71	Local poubelles du Bat: 11	2ème SS	Murée

Si des locaux n'ont pu être visités, des investigations complémentaires devront être réalisées. Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

#### Liste des éléments non inspectés et justification

N° Local	Local	Etage	Elément	Zone	Justification	
6	Terrasse Bat: 36 Sq Diane	Extérieur	Abords des Immeubles	Toutes zones	Hors périmètre DTA	
0	Terrasse Bat. 30 34 Diane	Exterieur	Réseau d'égouts	Toutes zones	Hors périmètre DTA	
7	Terrasse Bat:18 des deux	Extérieur	Abords des Immeubles	Toutes zones	Hors périmètre DTA	
	parcs	Laterieur	Réseau d'égouts	Toutes zones	Hors périmètre DTA	
9	Parking 16 des deux parcs	2ème SS	Trappes et regards	Sol	Inondés	

Si des éléments n'ont pu être inspectés, des investigations complémentaires devront être réalisées. Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012

## C | CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature et Cachet de l'entreprise

Date d'établissement du rapport :

Fait à RUEIL-MALMAISON le 07/12/2016

Cabinet : AVICEA

Nom du responsable : **MOINARD Jean Marc** Nom du diagnostiqueur : **MELOTTE Fabien** 

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

## C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES
DESIGNATION DU BATIMENT
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE
EXECUTION DE LA MISSION
OBJET DE LA MISSION1
CONCLUSION(S)
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR
SOMMAIRE
PROGRAMME DE REPERAGE7
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20)
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21)
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE
RAPPORTS PRECEDENTS
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR OU AUTRE CRITERE DE DECISION (EXCEPTE ANALYSES)10
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE10
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS1
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)
COMMENTAIRES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI
ELEMENTS D'INFORMATION13
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION14
ANNEXE 2 – CROQUIS
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES45
ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS96
ANNEXE 5 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ109

## **E PROGRAMME DE REPERAGE**

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

#### Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER					
Flocages					
Calorifugeages					
Faux plafonds					

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrement. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

#### Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER				
1. Parois vertic	ales intérieures				
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.				
2. Planchers	s et plafonds				
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol				
3. Conduits, canalisations	et équipements intérieurs				
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides). Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.				
4. Eléments	s extérieurs				
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.				

## F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 31/10/ et 02/11/2016

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste cité au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

## **G RAPPORTS PRECEDENTS**

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni (document demandé à la commande).

## H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

## LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Parking du 36 sq DIANE	1er SS	OUI	
2	Vide Sanitaire du Bat:31	1er SS	OUI	
3	Couloir Bat:23	1er SS	OUI	
4	Couloir Bat: 25	1er SS	OUI	
5	Couloir Bat : 17	1er SS	OUI	
6	Terrasse Bat: 36 Sq Diane	Extérieur	OUI	
7	Terrasse Bat:18 des deux parcs	Extérieur	OUI	
8	Parking 18 des deux parcs	1er SS	OUI	
9	Parking 16 des deux parcs	2ème SS	OUI	
10	Caves parking 18 des deux parcs	1er SS	OUI	
11	Caves Bat:19	1er SS	OUI	
12	Vide Sanitaire du Bat:7	1er SS	OUI	
13	Local Poubelles du Bat:9	1er SS	OUI	
14	Caves Bat:11	1er SS	OUI	
15	Couloir Bat:5	1er SS	OUI	
16	Local Poubelles du Bat:19	1er SS	OUI	
17	Local Poubelles du Bat:11	1er SS	OUI	
18	Entrée des Bat:13-15	2ème SS	OUI	
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	OUI	
20	Couloir Bat:13	2ème SS	OUI	
21	Caves Bat:31	1er SS	OUI	
22	Local Electrique du Bat: 31	1er SS	OUI	
23	Local Poubelles du Bat: 31	1er SS	OUI	
24	Local Electrique du Bat:23	1er SS	OUI	
25	Local Poubelles du Bat:25	1er SS	OUI	
26	Local Electrique du Bat: 21	1er SS	NON	Murée
27	Caves du Bat : 21	1er SS	NON	Murée
28	Couloir du Bat: 21	1er SS	OUI	
29	Local Poubelles du bat: 21	1er SS	OUI	
30	Vide-sanitaire du bat:21	1er SS	OUI	
31	Couloir du Bat:31	1er SS	OUI	
32	Caves du Bat:23	1er SS	OUI	
33	Vide sanitaire du Bat:23	1er SS	OUI	
34	Caves du Bat: 25	1er SS	NON	Murée
35	Local Electrique du Bat: 25	1er SS	NON	Murée
36	Caves du Bat: 17	1er SS	NON	Murée
37	Local Electrique du Bat: 17	1er SS	NON	Murée
38	Vide-sanitaire du Bat:17	1er SS	NON	Murée
39	Couloir du Bat: 19	1er SS	OUI	
40	Local Electrique du Bat: 19	1er SS	OUI	
41	Vide-sanitaire du Bat: 19	1er SS	OUI	
42	Caves du Bat: 7	1er SS	OUI	
43	Couloir du Bat: 7	1er SS	OUI	
44	Local Poubelles du Bat: 7	1er SS	OUI	
45	Local Electrique du bat: 7	1er SS	OUI	
46	Local Electrique du Bat: 9	1er SS	OUI	
47	Caves du Bat:9	1er SS	OUI	
48	Couloir du Bat: 9	1er SS	OUI	
49	Vide-sanitaire du Bat: 9	1er SS	OUI	
50	Couloir du Bat: 11	1er SS	OUI	
51	Local Electrique du Bat: 11	1er SS	OUI	
52	Vide-sanitaire du Bat: 11	1er SS	OUI	
53	Local Poubelles du Bat: 5	1er SS	OUI	
	Caves du Bat: 5 n°1	1er SS	NON	Murée
54	Caves du Dai. 5 II I			

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
56	Vide-sanitaire du Bat: 5	1er SS	NON	Murée
57	Caves du Bat: 13	1er SS	NON	Murée
58	Caves du Bat:15	1er SS	NON	Murée
59	Local Electrique du Bat: 13	1er SS	NON	Murée
60	Local Electrique du Bat: 15	1er SS	NON	Murée
61	Local Poubelles du Bat: 13	1er SS	NON	Murée
62	Local Poubelles du Bat: 15	1er SS	NON	Murée
63	Couloir du Bat: 13	1er SS	OUI	
64	Couloir du Bat: 15	1er SS	OUI	
65	Vide-sanitaire du Bat:13	1er SS	NON	Murée
66	Vide-sanitaire du Bat:15	1er SS	NON	Murée
67	Bureaux Agence	1er SS	NON	Hors Périmètre DTA
68	Caves du Bat: 5 n°2	2ème SS	NON	Murée
69	Local poubelles du Bat: 5	2ème SS	NON	Murée
70	Caves du Bat: 11	2ème SS	NON	Murée
71	Local poubelles du Bat: 11	2ème SS	NON	Murée
72	Local poubelles du Bat: 13	2ème SS	OUI	

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

Néant

## LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR ou autre critère de décision (excepté analyses)

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Présence	Critère de décision	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
22	Local Electrique du Bat: 31	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
24	Local Electrique du Bat:23	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
29	Local Poubelles du bat: 21	1er SS	Plaques planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
42	Caves du Bat: 7	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
46	Local Electrique du Bat: 9	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
53	Local Poubelles du Bat: 5	1er SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP
72	Local poubelles du Bat: 13	2ème SS	Plaques Planes	Plafond	Fibro-ciment - Brut	Α	Jugement personnel	MND	EP

LAI	LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE									
N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Présence	Etat de dégradation	Obligation / Préconisation	
12	Vide Sanitaire du Bat:7	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P029	Α	DL	2	
16	Local Poubelles du Bat:19	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	P043	Α	MND	EP	
17	Local Poubelles du Bat:11	1er SS	3 Plaques Planes	Plafond	Fibro - ciment - Brut	P044	Α	MD	AC1	

LAI	LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS							
N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision	
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P009	Résultat d'analyse	
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P004	Résultat d'analyse	
1	Parking du 36 sq DIANE	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P005	Résultat d'analyse	
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P008	Résultat d'analyse	
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P006	Résultat d'analyse	
2	Vide Sanitaire du Bat:31	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P003	Résultat d'analyse	
		10: 00	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P010	Résultat d'analyse	
3	Couloir Bat:23	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P011	Résultat d'analyse	
			Acrotère 3	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume	P067	Résultat d'analyse	
			Acrotère n°1	Toutes zones Muret	Béton - Shingle-Bitume	P016	Résultat d'analyse	
	Terrasse Bat: 36 Sq		Chapeaux	Toutes zones	Béton - Revêtement d'étanchéité	P075	Résultat d'analyse	
6	6 Diane	Extérieur	Acrotère 2	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume	P063	Résultat d'analyse	
			Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de bande	P066	Résultat d'analyse	
			Muret	Toutes zones	Joint de dilatation - Souple	P064	Résultat d'analyse	
			Socles	Toutes zones	Béton - Revêtement d'étanchéité	P074	Résultat d'analyse	
			Muret	Toutes zones	Joint de dilatation - Souple	P071	Résultat d'analyse	
7	Terrasse Bat:18 des deux parcs	Extérieur	Acrotère n°1	Toutes zones Muret	Béton - Shingle-Bitume	P015	Résultat d'analyse	
	ucux puros		Acrotère 2	Toutes zones	Béton - Shingle-Bitume	P069	Résultat d'analyse	
			Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de bande	P066	Résultat d'analyse	
8	Parking 18 des deux	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P020	Résultat d'analyse	
	parcs	.5. 50	Conduit de fluide 2	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P037	Résultat d'analyse	
9	Parking 16 des deux	2ème	Conduit de fluide - Garage n°8288	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P053	Résultat d'analyse	
Ľ	parcs	SS	Conduit de fluide - Garage n°8872	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P057	Résultat d'analyse	
10	Caves parking 18 des deux parcs	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P024	Résultat d'analyse	
11	Caves Bat:19	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P028	Résultat d'analyse	
13	Local Poubelles du Bat:9	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P033	Résultat d'analyse	
14	Caves Bat:11	1er SS	Coffrage	Plafond	Plâtre - Fibres	P038	Résultat d'analyse	
15	Couloir Bat:5	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P042	Résultat d'analyse	
18	Entrée des Bat:13-15	2ème SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P048	Résultat d'analyse	
19	Local Poubelles du Bat:15	2ème SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P049	Résultat d'analyse	
21	Caves Bat:31	1er SS	Conduit de fluide	Toutes zones	Joint de descente d'eau - Joint	P077	Résultat d'analyse	

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P082	Résultat d'analyse
24	Local Electrique du Bat:23	1er SS	Coffre horizontal	Murs	Plâtre - Fibres	P085	Résultat d'analyse
25	Local Poubelles du Bat:25	1er SS	Conduit de fluide	Plafond	Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	P089	Résultat d'analyse

## RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

N° Local	Local / partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Critère de décision	Référence prélèvement	Présence	Etat de dégradation	Préconisation
6	6 Terrasse Bat: 36 Sq Diane	Extérieur	Abords des Immeubles	Toutes zones	Trappe béton					
0		Exteriour	Réseau d'égouts	Toutes zones	Trappes béton					
7	Terrasse Bat:18 des	Extérieur	Abords des Immeubles	Toutes zones	Trappe béton					
′	deux parcs	Exterieur	Réseau d'égouts	Toutes zones	Trappes béton					
9	Parking 16 des deux parcs	2ème SS	Trappes et regards	Sol	Fourreaux					

LEGENDE							
Présence	A : Amiante		N : Non Amianté		a? : Probabilité de présence d'Amiante		
Etat de dégradation des		F, C, FP	BE : Bon état	<b>DL</b> : [	Dégradations locales		ME : Mauvais état
Matériaux	Autres matériaux		MND : Matériau(x) non dég	radé(s)	) ME	D : Matéria	u(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type	1	Faire réaliser	une évaluation périodique de	e l'état	de conserva	ation	
Flocage, calorifugeage ou faux- plafond	2	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement					
(résultat de la grille d'évaluation)	3	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement					
Recommandations des autres	EP Evaluation périodique						
matériaux et produits.	AC1 Action corrective de premier niveau						
(résultat de la grille d'évaluation)	AC2	AC2 Action corrective de second niveau					

#### « Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

#### Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation :
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

#### « Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

#### Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante :
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

## **ELEMENTS D'INFORMATION**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet <a href="https://www.sinoe.org">www.sinoe.org</a>

## ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT: Abords des Immeubles							
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local				
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat:18 des deux parcs				
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur				
Trappe béton			MELOTTE Fabien				
Localisation			Résultat				
Abors des Immeubles - To	outes zones		Néant				

ELEMENT : Réseau d'égouts									
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local						
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		Extérieur - Terrasse Bat:18 des deux parcs						
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur						
Trappes béton			MELOTTE Fabien						
Localisation			Résultat						
Réseau d'égouts - Tout	es zones		Néant						

ELEMENT : Plaques planes								
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local					
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Poubelles du bat: 21					
Matériau	Date de p	orélèvement	Nom de l'opérateur					
Fibro-ciment - Brut			MELOTTE Fabien					
Localisation			Résultat					
Plaques planes - Pl	afond	Prés	ence d'amiante					
Résultat de la grille d'évaluation								

## Evaluation périodique



ELEMENT : Plaques Planes								
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local					
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Electrique du Bat:23					
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur					
Fibro - ciment - Brut			MELOTTE Fabien					
Localisation			Résultat					
Plaques Planes - Pl	afond	Présence d'amiante						
Résultat de la grille d'évaluation								
	Evaluation périodique							

Niconsána		
Numero	de dossier	Pièce ou local
2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Local Poubelles du Bat:15
Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur
		MELOTTE Fabien
		Résultat
afond	Prés	ence d'amiante
	2016-11-596 FM DTA PK <b>Date de p</b> fond	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77  Date de prélèvement  fond  Prés

## Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

## Emplacement



ELEMENT: Trappes et regards								
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local					
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Parking 16 des deux parcs					
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur					
Fourreaux			MELOTTE Fabien					
Localisation		Résultat						
Trappes et regards	- Sol		Néant					



ELEMENT: Abords des Immeubles						
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane			
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur			
Trappe béton			MELOTTE Fabien			
Localisation		Résultat				
Abords des Immeubles - T	outes zones	Néant				

ELEMENT : Réseau d'égouts				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Trappes béton			MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Réseau d'égouts - Toutes zones		Néant		



ELEMENT : Plaques Planes					
Nom du client	Nom du client Numéro de dossier Pièce ou local				
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Caves du Bat: 7		
Matériau	Date de pr	rélèvement	Nom de l'opérateur		
Fibro-ciment - Brut			MELOTTE Fabien		
Localisation			Résultat		

## Résultat de la grille d'évaluation

Présence d'amiante

Plaques Planes - Plafond

Evaluation périodique

Emplacement



ELEMENT : Plaques Planes					
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local				
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Local poubelles du Bat: 13		
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur		
Fibro-ciment - Brut			MELOTTE Fabien		
Localisation			Résultat		

Plaques Planes - Plafond Présence d'amiante

## Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique



ELEMENT : Plaques Planes				
Nom du client	du client Numéro de dossier Pièce ou loc			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Poubelles du Bat: 5	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Fibro-ciment - Brut			MELOTTE Fabien	
Localisation			Résultat	

## Résultat de la grille d'évaluation

Présence d'amiante

Plaques Planes - Plafond

Evaluation périodique

## Emplacement



ELEMENT : Plaques Planes				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Electrique du Bat: 9	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Fibro-ciment - Brut			MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Plaques Planes - Plafond		Présence d'amiante		

## Résultat de la grille d'évaluation

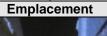
Evaluation périodique Emplacement



PRELEVEMENT: P003				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Vide Sanitaire du Bat:31	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		

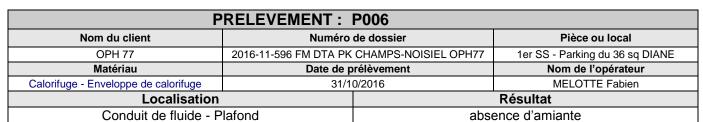


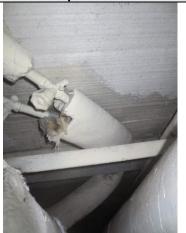
PRELEVEMENT: P004				
Nom du client	Numéro	Pièce ou local		
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Parking du 36 sq DIANE	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abs	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P005				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Parking du 36 sq DIANE	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abso	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P008				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Parking du 36 sq DIANE	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation	Localisation		Résultat	
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P009				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Parking du 36 sq DIANE	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P010				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Couloir Bat:23	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P011				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Couloir Bat:23	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	04/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P015				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		Extérieur - Terrasse Bat:18 des deux parcs	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Béton - Shingle-Bitume	31/1	0/2016	MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Acrotère n°1 - Toutes zones Muret		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P016				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Béton - Shingle-Bitume	31/10/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Acrotère n°1 - Toutes zones Muret		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P020				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Parking 18 des deux parcs	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/1	1/2016	MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P024				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Caves parking 18 des deux parcs	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Toutes zones		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P028				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Caves Bat:19	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	04/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Toutes zones		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P029				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Vide Sanitaire du Bat:7	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/1	1/2016	MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		Présence d'amiante		

## Résultat de la grille d'évaluation

Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement



PRELEVEMENT: P033				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Poubelles du Bat:9	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P037				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Parking 18 des deux parcs	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide 2 - Plafond		ahs	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P038				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Caves Bat:11	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Plâtre - Fibres	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Coffrage - Plafond		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P042				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Couloir Bat:5	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abso	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P043				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Local Poubelles du Bat:19	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Fibro - ciment - Brut	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
3 Plagues Planes - Plafond		Prés	ence d'amiante	

# Résultat de la grille d'évaluation Evaluation périodique

## Emplacement



PRELEVEMENT: P044				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	1er SS - Local Poubelles du Bat:11	
Matériau	Date de p	orélèvement	Nom de l'opérateur	
Fibro - ciment - Brut	02/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation			Résultat	
3 Plagues Planes - Plafond		Prés	ence d'amiante	

## Résultat de la grille d'évaluation

Action Corrective de 1er niveau



PRELEVEMENT: P048				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Entrée des Bat:13-15	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	03/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P049				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Local Poubelles du Bat:15	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	03/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abse	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P053				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Parking 16 des deux parcs	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	03/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abs	ence d'amiante	

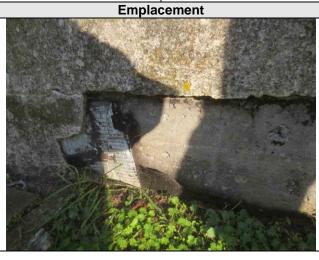


PRELEVEMENT: P057				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	2ème SS - Parking 16 des deux parcs	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	03/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Plafond		abs	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P063				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Béton - Shingle-Bitume	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Acrotère 2 - Toutes zones		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P064				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Joint de dilatation - Souple	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Murat Toutas zonos		aher	anco d'amianto	

Muret - Toutes zones absence d'amiante



PRELEVEMENT: P066				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Calorifuge - Enveloppe de bande	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Toutes zones		abs	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P067				
Nom du client	Numéro de dossier Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Béton - Shingle-Bitume	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Acrotère 3 - Toutes zones		abso	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P069				
Nom du client	Numéro	de dossier	Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		Extérieur - Terrasse Bat:18 des deux parcs	
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur	
Béton - Shingle-Bitume	08/1	1/2016	MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Acrotère 2 - Toutes zones		absence d'amiante		



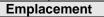
PRELEVEMENT: P071				
Nom du client	Pièce ou local			
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		Extérieur - Terrasse Bat:18 des deux parcs	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Joint de dilatation - Souple	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Muret - Toutes zones		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P074				
Nom du client	Numéro	Pièce ou local		
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Béton - Revêtement d'étanchéité	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Socles - Toutes zones		abso	ence d'amiante	



PRELEVEMENT: P075				
Nom du client	Numéro	Numéro de dossier		
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK	CHAMPS-NOISIEL OPH77	Extérieur - Terrasse Bat: 36 Sq Diane	
Matériau	Date de p	orélèvement	Nom de l'opérateur	
Béton - Revêtement d'étanchéité	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Chapeaux - Toutes zones		abs	ence d'amiante	





PRELEVEMENT: P077				
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local	
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Caves Bat:31	
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur	
Joint de déscente d'eau - Joint	08/11/2016		MELOTTE Fabien	
Localisation		Résultat		
Conduit de fluide - Toutes zones		absence d'amiante		



PRELEVEMENT: P078					
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local		
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Local Electrique du Bat: 31		
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur		
Fibro - ciment - Brut	08/11/2016		MELOTTE Fabien		
Localisation		Résultat			
Plagues Planes - Plafond		Présence d'amiante			

## Résultat de la grille d'évaluation

Evaluation périodique

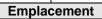


PRELEVEMENT: P082			
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Caves Bat:31
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	08/11/2016		MELOTTE Fabien
Localisation			Résultat
Conduit de fluide - Plafond		abse	ence d'amiante

**Emplacement** 



PRELEVEMENT: P085			
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Local Electrique du Bat:23
Matériau	Date de p	rélèvement	Nom de l'opérateur
Plâtre - Fibres	08/11/2016		MELOTTE Fabien
Localisation			Résultat
Coffre horizontal -	Murs	abso	ence d'amiante





PRELEVEMENT: P089			
Nom du client	Numéro de dossier		Pièce ou local
OPH 77	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77		1er SS - Local Poubelles du Bat:25
Matériau	Date de prélèvement		Nom de l'opérateur
Calorifuge - Enveloppe de calorifuge	08/11/2016		MELOTTE Fabien
Localisation			Résultat
Conduit de fluide - Plafond		abse	ence d'amiante

Emplacement



# **ANNEXE 2 - CROQUIS**

PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77			Adresse de l'immeuble :	36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs
N° planche :	1/9	Version: 0	Type: Croquis	Adiesse de l'illilleable .	77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Origine du plan	Origine du plan : Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Plan de Masse

# PLAN MASSE DU PROJET



# PLAN CADASTRALE

Parcelle cadastrale Champs sur Marne (Feder 200 AB 01)



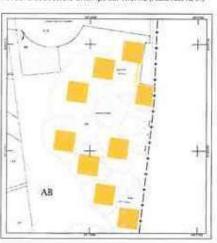
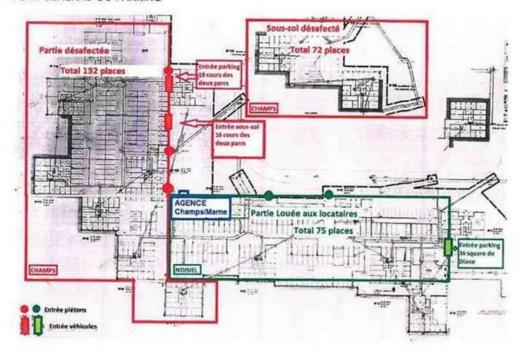
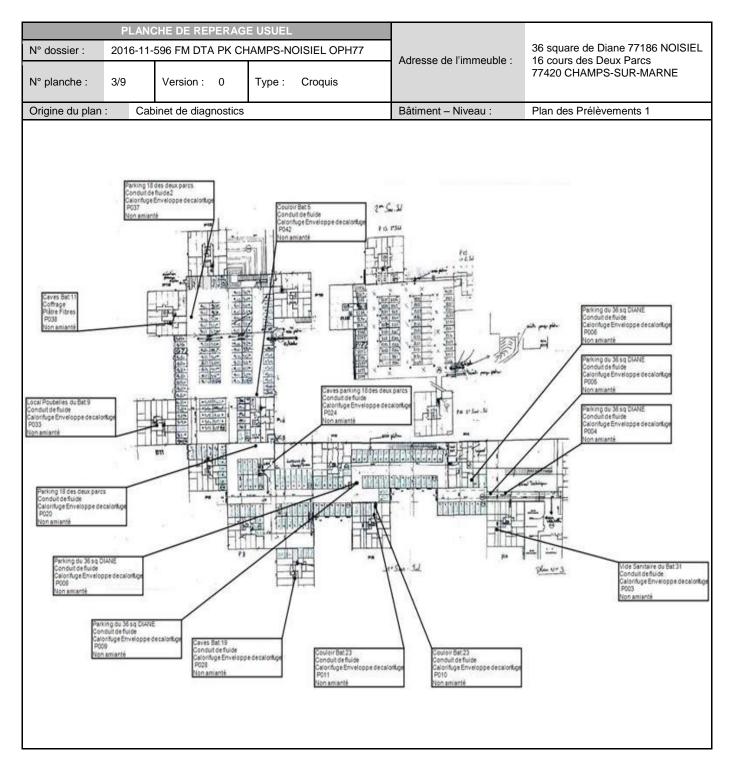


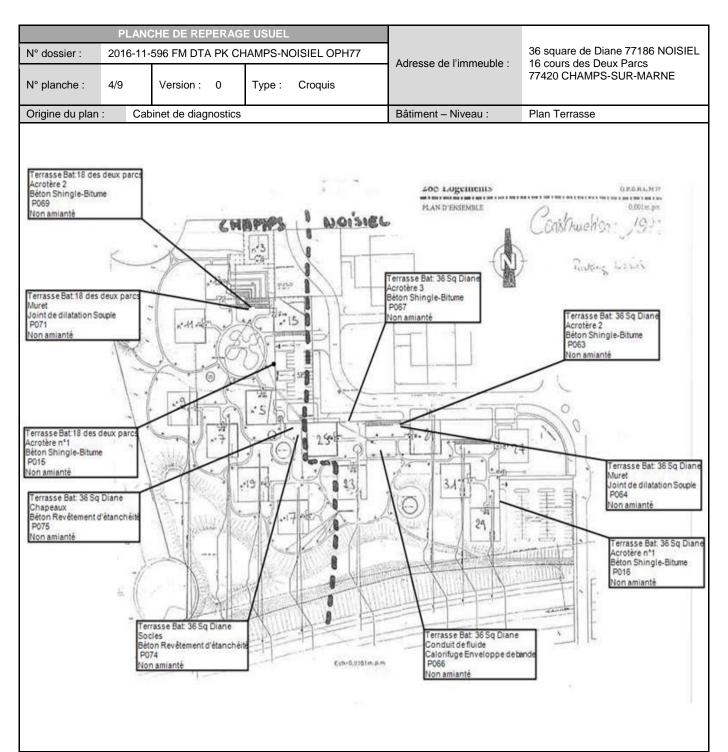
	PLANCHE DE REPERAGE USUEL			E USUEL		
N° dossier :	2016-11-	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77			Adresse de l'immeuble :	36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs
N° planche :	2/9	Version :	0	Type: Croquis	Autesse de l'illilleuble .	77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Origine du plan : Cabinet de diagnostics		Bâtiment – Niveau :	Plan Général			

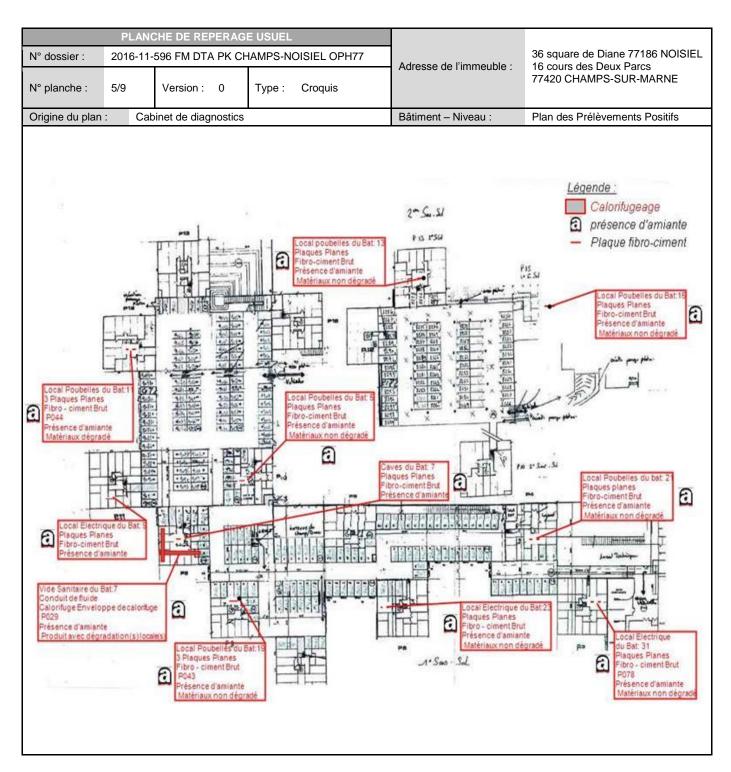
# PLAN GENERAL DU PARKING

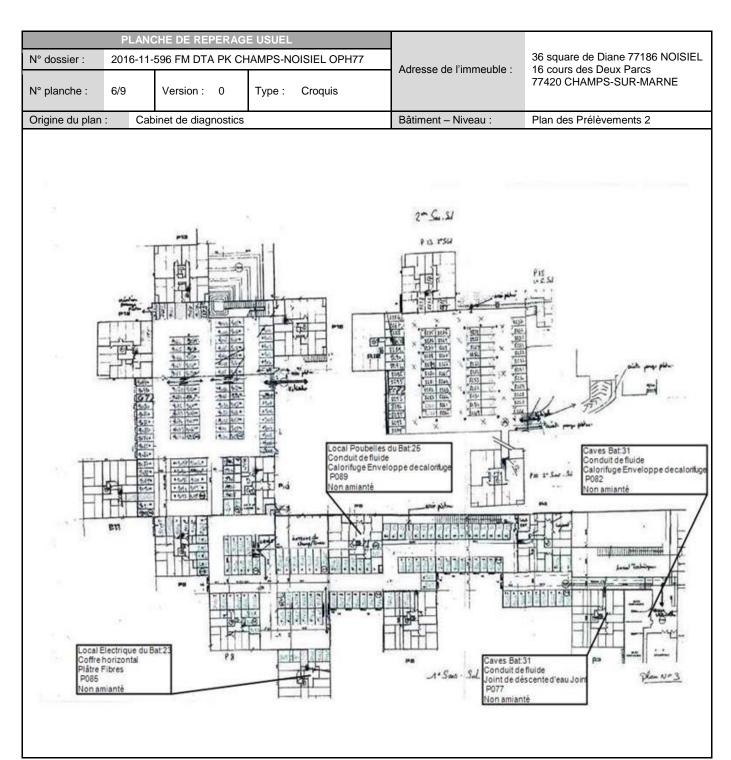


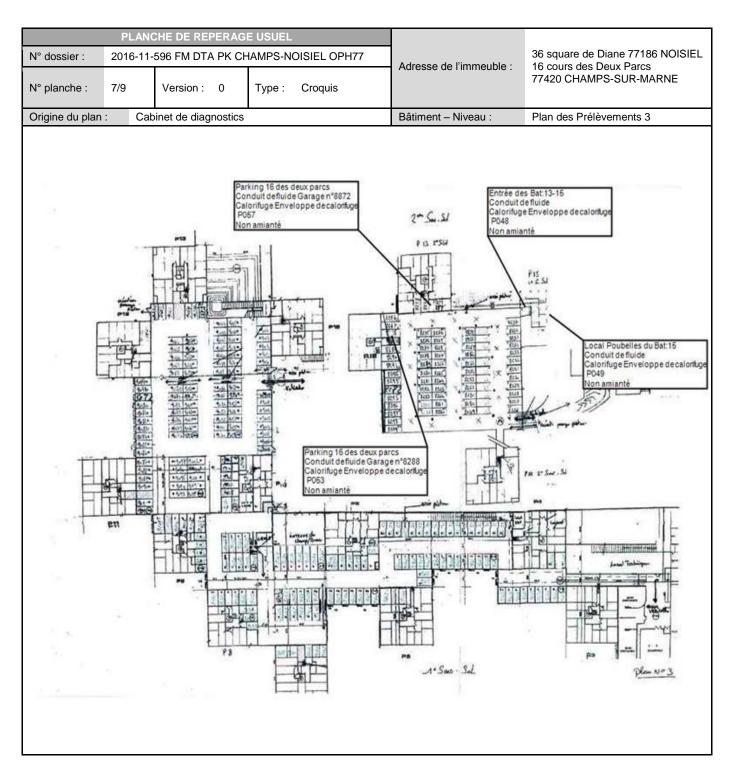
Plan de situation du parking











# **ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX D'ANALYSES**

45/110



Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104042-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-003

Référence échantillon : P003-1er SS - Vide Sanitaire du Bat;31 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats		
Cou	uche 1			
	Description visuelle	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (beige) en traces		
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)		
	Nombre de préparations	1		
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		
Cou	uche 2			
	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (beige)		
	Traitement de l'échantillon	The content of the co		
	Nombre de préparations	2		
*	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées		

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104042-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-003

Référence échantillon : P003-1er SS - Vide Sanitaire du Bat:31 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104043-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-004

Référence échantillon : P004-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats
Cou	uche 1	
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (gris) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Cou	uche 2	
	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
	Traitement de l'échantillon	The Country of the Co
	Nombre de préparations	2
*	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104043-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-004

Référence échantillon : P004-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104044-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-005

Référence échantillon : P005-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces
Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MET</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	
Nombre de préparations	2
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MOLP</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104044-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-005

Référence échantillon : P005-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104045-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-006

Référence échantillon : P006-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris); matériau de type maillage de fibres; matériau fibreux de type isolant (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MET</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux . Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104047-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-008

Référence échantillon : P008-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats			
Coi	Couche 1				
*	Description visuelle  Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MET	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (marron) (jaune) en traces Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1 Fibres d'amiante non détectées			
Co	Couche 2				
*	Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MOLP	Matériau fibreux de type isolant (marron) (jaune) - 2 Fibres d'amiante non détectées			

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104047-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-008

Référence échantillon : P008-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104048-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-009

Référence échantillon : P009-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats		
Couche 1			
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces		
Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1		
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		
Couche 2			
Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)		
Traitement de l'échantillon	7		
Nombre de préparations	2		
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MOLP</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées		

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.







# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104048-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-009

Référence échantillon : P009-1er SS - Parking du 36 sq DIANE - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104049-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-010

Référence échantillon : P010-1er SS - Couloir Bat:23 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

Paramètres	Résultats		
Couche 1			
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (marron)		
Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)		
Nombre de préparations  * Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*



Louis Bouguet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104050-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-011

Référence échantillon : P011-1er SS - Couloir Bat:23 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

	Paramètres	Résultats
Cou	uche 1	
	Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc); matériau de type aluminium (gris); matériau semi-dur de type enduit (blanc); matériau de type maillage de fibres (blanc); matériau fibreux de type isolant (jaune); matériau fibreux textile (gris); matériau semi-dur de type enduit (blanc)
	Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)  1
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.



Louis Bouguet

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104054-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-015

Référence échantillon : P015-1er SS - Terrasse Bat:18 des deux parcs - Toutes zones - Acrotère - Béton - Shingle-Bitume

	Paramètres	Résultats		
Cou	Couche 1			
	Description visuelle	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type maillage de fibres (gris)		
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)		
١.	Nombre de préparations	1		
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*

Louis Bouquet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104055-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-016

Référence échantillon : P016-1er SS - Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Toutes zones - Acrotère - Béton - Shingle-Bitume

F	Paramètres	Résultats		
Coucl	Couche 1			
	Description visuelle	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type maillage de fibres (noir)		
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)		
	Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*



Louis Bouquet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104059-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-020

Référence échantillon : P020-1er SS - Parking 18 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats	
Couche 1		
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris); matériau semi-dur de type enduit (blanc); matériau de type maillage de fibres (blanc); matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces	
Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1	
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MET</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées	
Couche 2		
Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Matériau fibreux de type isolant (jaune) - 2	
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MOLP</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées	

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104059-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-020

Référence échantillon : P020-1er SS - Parking 18 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104063-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-024

Référence échantillon : P024-1er SS - Caves parking 18 des deux parcs - Toutes zones - Conduit de fluide - Calorifuge -

F	Paramètres	Résultats
Coucl	he 1	
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau de type maillage de fibres (gris); matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces
	Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couch	he 2	
[	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
1	Traitement de l'échantillon	
	Nombre de préparations	2
* F	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.







# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104063-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-024

Référence échantillon : P024-1er SS - Caves parking 18 des deux parcs - Toutes zones - Conduit de fluide - Calorifuge -

Enveloppe de calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104067-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-028

Référence échantillon : P028-1er SS - Caves Bat: 19 - Toutes zones - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

	Paramètres	Résultats	
Cou	Couche 1		
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (gris) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	
	Nombre de préparations	1	
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées	

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*

Louis Bouquet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104068-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-029

Référence échantillon : P029-1er SS - Vide Sanitaire du Bat:7 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats	
Cou	uche 1		
	Description visuelle	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type maillage de fibres (beige) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces	
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	
	Nombre de préparations	1	
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile	
Cou	Couche 2		
	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)	
	Traitement de l'échantillon	action that the source of the transport of the source of	
	Nombre de préparations	2	
*	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées	

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104068-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-029

Référence échantillon : P029-1er SS - Vide Sanitaire du Bat:7 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104072-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-033

Référence échantillon : P033-1er SS - Local Poubelles du Bat:9 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats	
Coi	uche 1		
*	Description visuelle  Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MET	Matériau de type peinture (gris); matériau de type maillage de fibres (blanc); matériau semi-dur de type enduit (blanc); matériau fibreux de type isolant (jaune) en traces Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1 Fibres d'amiante non détectées	
Coi	Couche 2		
*	Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MOLP	Matériau fibreux de type isolant (jaune) - 2 Fibres d'amiante non détectées	

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.





# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:36 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104072-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-033

Référence échantillon : P033-1er SS - Local Poubelles du Bat:9 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104076-01 Version du : 18/11/2016 21:36 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-037

Référence échantillon : P037-1er SS - Parking 18 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide 2 - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats
Couche 1		
	Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (marron) (jaune)
	Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*



Louis Bouguet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104077-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Page 1/1

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-038

Référence échantillon : P038-1er SS - Caves Bat:11 - Plafond - Coffrage - Plâtre - Fibres

	Paramètres	Résultats		
Cou	Couche 1			
	Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (fibreux)		
	Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)		
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées		

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*

Louis Bouquet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°1- 1592 Portée disponible su www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104081-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-042

Référence échantillon : P042-1er SS - Couloir Bat:5 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

	Paramètres	Résultats
Co	uche 1	
*	Description visuelle  Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MET	Matériau fibreux textile (gris) (de différentes couleurs); matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau fibreux de type isolant (jaune) Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1 Fibres d'amiante non détectées
Co	uche 2	
*	Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MOLP	Matériau fibreux de type isolant (jaune) - 2 Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:37 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104081-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-042

Référence échantillon : P042-1er SS - Couloir Bat:5 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

Louis Bouguet

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Téi+33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104081-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-042

Référence échantillon : P042-1er SS - Couloir Bat:5 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

	Paramètres	Résultats
Col	uche 1	
	Description visuelle  Traitement de l'échantillon	Matériau fibreux textile (gris) (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (jaune) Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
*	Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MET	1 Fibres d'amiante non détectées
Col	uche 2	
*	Description visuelle Traitement de l'échantillon Nombre de préparations Résultat de l'analyse par MOLP	Matériau fibreux de type isolant (jaune) - 2 Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de tracabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:37 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104081-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-042

Référence échantillon : P042-1er SS - Couloir Bat:5 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

Louis Bouguet

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Téi+33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104086-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-049

Référence échantillon : P049-2ème SS - Local Poubelles du Bat:15 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

	Paramètres	Résultats
Cou	uche 1	
	Description visuelle	Matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)
	Traitement de l'échantillon	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
	Nombre de préparations	1
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Cou	uche 2	
	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
	Traitement de l'échantillon	
	Nombre de préparations	2
*	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







# Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:37 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104086-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-049

Référence échantillon : P049-2ème SS - Local Poubelles du Bat:15 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Téi+33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

**AVICEA** Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104094-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Page 1/2

Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-057

Référence échantillon : P057-2ème SS - Parking 16 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau de type maillage de fibres (blanc); matériau fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MET</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle Traitement de l'échantillon	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
Nombre de préparations	2
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MOLP</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse. NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75494 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Version du : 18/11/2016 21:37 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104094-01 Page 2/2

Dossier N° : 16H036312 Date de réception : 15/11/2016

00720161100012161 Référence dossier :

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-057

Référence échantillon : P057-2ème SS - Parking 16 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

calorifuge

Louis Bouguet Chef de Service

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France S
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Téi+33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

AVICEA Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Dossier N° : 16H036319 Version du: 17/11/2016 23:41 Page 1/6 Date de réception : 15/11/2016 Date d'analyse : 17/11/2016

Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la	Techniqu utilisée			Préparation	Résultats
		GGGGIG			Nb	Туре	
001	P061 Béton - Revêtement de étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Plancher 1 - Sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	P062 Béton - Crépi (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Muret - Toutes zones, Toutes zones Muret	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P063 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Acrotère 2 -Toutes zones	Matériau de type aluminium (gris) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P064 Joint de dilatation - Souple (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Muret - Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande, La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*,

Eurofins Analyses pour le Bătiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy, CS 5004

F-75464 Paris Cedex 10, FRANCE

Têt: +33 140 37 03 03 - Fax +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 2/6 Dossier N° : 16H036319 Date de réception : 15/11/2016 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A Date d'analyse : 17/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisé			Préparation	Résultats
					Nb	Туре	
005	P065 Béton - Revêtement de étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Plancher 2 - Sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) : matériau souple bitumineux (noir) : matériau fibreux de type isolant (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006	P066 Calorifuge - Enveloppe de bande (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Conduit de fluide -Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (beige) en traces ; matériau de type maillage de fibres et liant (jaune) + (marron)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	P067 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Acrotère 3 -Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type aluminium (gris)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
800	P068 Béton - Revêtement de étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Plancher 1 -Sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau fibreux de type isolant (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	P069 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Acrotère 2 -Toutes zones	Matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France SAS

117. Quai de Valmy, CS 5004

F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

Tél: +33 1 40 370 30 3 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 3/6 Dossier N\* : 16H036319 Date de réception : 15/11/20
Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A Date de réception : 15/11/2016 Date d'analyse : 17/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche			Préparation	Résultats	
					Nb	Туре	
010	P070 Béton - Crépi (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Muret -Toutes zones, Toutes zones Muret	Matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011	P071 Joint de dilatation - Souple (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Muret -Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc) ; matériau souple bitumineux (noir) en traces	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012	P072 Béton - Revêtement de étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Plancher 2 -Sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) + (gaune); matériau souple bitumineux (noir); matériau fibreux de type isolant (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
013	P073 Béton - Revêtement de étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Plancher 3 - Sol	Matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	P074 Béton - Revêtement d'étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Socles - Toutes zones	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces ; matériau souple bitumineux (noir)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole.\*

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS

117. Qual de Valmy ,CS 5004

F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

Têt: +33 1 40 37 03 03 - Fax- 433 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.ft/hdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 71208





N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 4/6 Date d'analyse : 17/11/2016 Dossier N°: 16H036319 Date de réception : 15/11/20 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A Date de réception : 15/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche			Préparation	Résultats
ecn.	client	couche	dumood	Nb	Туре	
015	P075 Béton - Revêtement d'étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Chapeaux -Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (noir) (bitumineux); matériau de type aluminium (gris); matériau souple bitumineux (noir); matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	P076 Béton - Crépi (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Muret - Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
017	P077 Joint de déscente d'eau -Joint (1er SS) Caves Bat:31 -Conduit de fluide - Toutes zones	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type joint (orange)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
018	P078 Fibro - ciment - Brut (1er SS) Local Electrique du Bat 31 - Plaques Planes -Plafond	Matériau semi-dur de type plaque (gris) (fibreux)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	P079 Béton - Brut (1er SS) Caves Bat:31 -Plancher - Sol	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	P080 Béton - Peinture (1er SS) Caves Bat:31 - Mur - Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	P081 Béton - Peinture (1er SS) Caves Bat:31 -Plafond - Plafond					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*. ACCREDITATION N° 1- 1592 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Tél: +33 1 40 73 03 03 - Fax +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 5/6 Dossier N\* : 16H036319 Date de réception : 15/11/20 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A Date de réception : 15/11/2016 Date d'analyse : 17/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résultats
				Nb	Туре	
		Matériau semi-dur de type enduit (gris); matériau dur de type mortier, béton, chape (beige); matériau semi-dur de type enduit (blanc); matériau de type polystyrène (blanc); matériau semi-dur de type enduit (blanc) to type enduit (blanc);	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
022	P082 Calorifuge - Enveloppe de calorifuge (1er SS) Caves Bat:31 -Conduit de fluide - Plafond	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	P083 Béton - Brut (1er SS) Parking du 36 sq DIANE - Plancher - Sol	Matériau semi-dur de type enduit (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
024	P084 Béton - Peinture (1er SS) Parking du 36 sq DIANE - Poutres - Plafond	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	P085 Plâtre - Fibres (1er SS) Local Electrique du Bat:23 - Coffre horizontal -Murs	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (fibreux)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
026	P086 Béton - Brut (1er SS) Local Poubelles du Bat:25 - Plancher - Sol	Matériau semi-dur de type enduit (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 6 page(s) Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole.

Eurofins Analyses pour le Bătiment IIe de France SAS

117, Quai de Valmy ,CS 5004

F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

Têt: +33 1 40 37 03 03 - Fax- 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.ft/fhdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B



Page 6/6

Date d'analyse : 17/11/2016



#### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Version du : 17/11/2016 23:41 Date de réception : 15/11/2016 Dossier Nº : 16H036319

Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée			Préparation	Résultats
GCII.	Chort	555515			Nb	Туре	
027	P087 Béton - Peinture (1er SS) Local Poubelles du Bat:25 - Mur - Toutes zones	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	P088 Béton - Peinture (1er SS) Local Poubelles du Bat:25 - Plafond - Plafond	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
029	P089 Calorifuge - Enveloppe de calorifuge (1er SS) Local Poubelles du Bat:25 - Conduit de fluide -Plafond	Matériau de type peinture (blanc); matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau de type maillage de fibres et liant (blanc); matériau fibreux de type isolant (beige)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

# Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050 NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

Nicolas Rangassamy Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France SAS

117, Quai de Valmy, CS 5004

1-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

7-75484 Paris Cedex 10, FRANCE

761: +33 1 40 37 03 03 - Fax +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103447-01 Dossier N° : 16H036312 Version du : 17/11/2016 15:05 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier :

00720161100012161 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-043

Référence échantillon : P043-1er SS - Local Poubelles du Bat:19 - Plafond - 3 Plaques Planes - Fibro - ciment - Brut

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)
Traitement de l'échantillon	- ,,, (9.10)
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Marie Musy

Technicien de Laboratoire

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France S
117, Quai de Valmy, CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Fèt +33 1 40 37 03 03 - Fax +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B







Hygiène du Bâtiment : urofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

AVICEA Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104085-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier :

00720161100012161 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-048

Référence échantillon : P048-2ème SS - Entrée des Bat:13-15 - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (iaune)
Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement) 1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
<ul> <li>Résultat de l'analyse par MOLP</li> </ul>	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2 Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essal. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France S 117, Quai de Valmy, CS 5004 F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE Têt +33 1 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 71208







Hygiène du Bâtiment Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

AVICEA Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-104090-01 Version du : 18/11/2016 21:37 Dossier N°: 16H036312 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier : 00720161100012161

2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-053

Référence échantillon : P053-2ème SS - Parking 16 des deux parcs - Plafond - Conduit de fluide - Calorifuge - Enveloppe de calorifuge

	Paramètres	Résultats
Co	uche 1	
	Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau fibreux de type isolant (iaune)
	Traitement de l'échantillon Nombre de préparations	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)
*	Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Col	uche 2	
	Description visuelle	Matériau fibreux de type isolant (jaune)
	Traitement de l'échantillon	-
	Nombre de préparations	2
*	Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

<u>Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :</u>
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des
composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France S 117, Quai de Valmy, CS 5004 F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE Têt: 431 40 37 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TWA FR90 529 293 912 APE 7120B







Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

 
 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01
 Version du : 17/11/2016 23:4

 Dossier N° : 16H036319
 Date de réception : 15/11/20

 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A
 Page 2/6 Date d'analyse : 17/11/2016 Version du : 17/11/2016 23:41 Date de réception : 15/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résultats
ecn.	Client	couche		Nb	Туре	
005						
006	P066 Calorifuge - Enveloppe de bande (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Conduit de fluide -Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (beige) en traces ; matériau de type maillage de fibres et llant (jaune) + (marron)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	P067 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Acrotère 3 -Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple bitumineux (noir) ; matériau de type aluminium (gris)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
800						
009	P069 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Acrotère 2 -Toutes zones	Matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode inferne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ".

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cedex 10, FRANCE
Tôl: +33 1 40 73 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hcb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 71208





Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Dossier N° : 16H036319 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 3/6 Date d'analyse : 17/11/2016 Dossier N° : 16H036319 Date de réception : 15/11/2016 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résultats
		South		Nb	Туре	
010					,	
011	P071 Joint de dilatation - Souple (Extérieur) Terrasse Bat: 18 des deux parcs - Muret -Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc) ; matériau souple bitumineux (noir) en traces	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012						
013						

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ca document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 pagcia). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France SAS
117. Quai de Valmy ,CS 5004
F-75484 Paris Cadox 10, FRANCE
Têt: +93 1 40 70 30 3 - Fax: +93 3 88 91 85 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Dossier N° : 16H036319 Version du : 17/11/2016 23:41 Page 4/6 Date d'analyse : 17/11/2016 Date de réception : 15/11/2016

Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée			Préparation	Résultats	
ecn.	chent	couche	Guide	Ī	Nb	Туре		
015	P075 Béton - Revêtement d'étanchéité (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Chapeaux -Toutes zones	Matériau semi-dur de type enduit (noir) (bitumineux); matériau de type aluminium (gris); matériau souple bitumineux (noir); matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées	
016						,		
017	P077 Joint de déscente d'eau -Joint (1er SS) Caves Bat:31 -Conduit de fluide - Toutes zones	Matériau de type peinture (gris); matériau semi-dur de type enduit (gris); matériau de type peinture (blanc); matériau semi-dur de type joint (orange)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées	
018	P078 Fibro - ciment - Brut (1er SS) Local Electrique du Bat 31 - Plaques Planes -Plafond	Matériau semi-dur de type plaque (gris) (fibreux)	MET	*	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées	
019								
020								

Tous los éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que los objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*. ACCREDITATION N° 1- 1592 Portée disponible sur www.cotrac.fr

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France SAS 117, Qual de Valimy, CS 5004 F7-5484 Pans Cedex 10, FRANCE T-5484 Pans Cedex 10, FRANCE Tél: 433 1 40 37 030 - Fax: -33 3 88 91 65 31 – Site Web: www.eurofins.fr/hdb S.A.S. au capital de 3 944 055 e RCS Paris SIRET 529 293 912 0034 TVA FR80 529 293 912 APE 7120B





Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

 N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01
 Version du : 17/11/2016 23:41
 Page 5/6

 Dossier N° : 16H036319
 Date de réception : 15/11/2016
 Date d'analyse : 17/11/2016

 Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A
 Date d'analyse : 17/11/2016

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résu <mark>ltat</mark> s		
con.	Cheft	Coucie	444000	Nb	Туре			
)22	P082 Calorifuge - Enveloppe de calorifuge (1er SS) Caves Bat:31 - Conduit de fluide - Plafond	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau fibreux de type isolant	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées		
23		(beige)						
024								
025	P085 Plâtre - Fibres (1er SS) Local Electrique du Bat:23 - Coffre horizontal -Murs	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (fibreux)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées		
26			-		L			

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets sournis à l'essal. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment IIe de France SAS
117, Quai de Valmy ,CS 5004
F-75434 Paris Cedex 10, FRANCE
T6t; +33 1 40 37 03 03 - Fax; +33 3 88 91 65 31 - Site Web; www.eurofins.fr/fhdb
S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 71208







Eurofins Analyses pour le Bâtiment lle de France SAS

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103639-01 Dossier N° : 16H036319

Version du: 17/11/2016 23:41

Page 6/6

Date de réception : 15/11/2016

Date d'analyse : 17/11/2016

Référence Dossier : Réf. Dossier : 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Immeuble ou site concerné : 36 square de Diane 77186 NOISIEL 16 cours des Deux Parcs - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Propriétaire : OPH 77

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résultats
				Nb	Туре	
027						
028	-					
			-			
$\overline{}$					Calcination et	City and all and the state of the
029	P089 Calorifuge - Enveloppe de calorifuge (1er SS) Local Poubelles du Bat:25 - Conduit de	Matériau de type peinture (blanc); matériau semi-dur de type plâtre (blanc); matériau de type maillage de fibres et liant (blanc);	MET *	1	attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

### Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050 NB 1: Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanement dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2: La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

Nicolas Rangassamy Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page (s) Le présent rapport ne concerne que les objets sournis à l'essail. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couveries par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France SAS 117, Qual de Vairry , CS 5004 F7-5464 Panis Cereix 10, FRANCE Tel: 433 1 40 57 03 03 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb S,A.S. au capital de 3 344 055 è RCS Paris SIRET 529 283 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B



		Docu	men	t 3	31	
***	eurofins   Hygid	ène du Bätiment	E	urofi	ns Analyses pour le	Bâtiment lie de France S/
				1	AVICEA Monsieur Jean-Marr 30 rue de l'industrie 32500 RUEIL MALMAIS	
	RAPPOF	RT D'ANALYSE D'A	MIANT	E D	ANS LES MAT	ERIAUX
Dossie Référe Immeu SUR-M			te de récep MPS-NOIS	tion : IEL O		Page 1 Date d'analyse : 17/11/201
N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée		Préparation	Résultats
001						
	P063 Béton - Shingle-Bitume (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Acrotère 2 -Toutes zones	Matériau de type alumínium (gris) ; matériau souple bitumineux (noir)	MET ★	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P064 Joint de dilatation - Souple (Extérieur) Terrasse Bat: 36 Sq Diane - Muret - Toutes zones	Matériau souple de type joint (blanc)	MET *	1	Calcination et attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



Hygiène du Bâtiment :urofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

Monsieur Jean-Marc MOINARD 30 rue de l'industrie 92500 RUEIL MALMAISON

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-16-LH-103448-01 Dossier N° : 16H036312 Version du : 17/11/2016 15:12 Date de réception :15/11/2016

Référence dossier :

00720161100012161 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A

Echantillon N°: 16H036312-044
Référence échantillon : P044-1er SS - Local Poubelles du Bat:11 - Plafond - 3 Plaques Planes - Fibro - ciment - Brut

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux : Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

NB: Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB: Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*

Office

Eurofins Analyses pour le Bâtiment lie de France S 117, Quai de Valmy, CS 5004 F-75484 Paris, Cedex 10, FRANCE F-75484 Paris, Cedex 10, FRANCE F-81-83 1 40 37 03 03 - Fax: +33 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb S.A.S. au capital de 3 944 055 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B



# ANNEXE 4 – ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

# EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE A

Conclusions possibles						
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation					
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement					
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement					

# **EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES CALORIFUGEAGES N° 1**

Eléments d'information généraux							
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A						
Date du contrôle	04/11/2016						
Bâtiment	Parking						
	36 square de Diane 77186 NOISIEL						
	16 cours des Deux Parcs						
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE						
Etage	1er SS						
Pièce ou zone homogène	Vide Sanitaire du Bat:7						
Elément	Conduit de fluide						
Repérage	Plafond						
Destination déclarée du local	Vide Sanitaire du Bat:7						
Conclusion	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement						

Conclusions possibles							
1	Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des calorifugeages						
2	Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement						
3	Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement des calorifugeages						

Protection physique		Etat de dégradation		Protection Physique		Niveau d'exposition aux circulations d'air		Niveau d'exposition aux chocs et vibrations		Résultat d'évaluation
Protection physique étanche										1
		Calorifugeage en mauvais état								3
				•				Faible		1
						Faible		Moyen		1
								Fort		2
								Faible		1
				Non étanche (P)		Moyen		Moyen		1
				iton cianono (i )	_			Fort		2
							_	Faible		2
		Calorifugeage				Fort		Moyen		2
		avec dégradation(s)	$\overline{\mathbf{Q}}$					Fort		2
		locale(s)						Faible		2
						Faible		Moyen		2
				Pas de	_			Fort		2
				protection			_	Faible	◩	2
				physique (NP)		Moyen	$\square$	Moyen		2
								Fort		3 2
						Fort		Faible Moyen		3
						ron		Fort		3
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Ø							Faible		1
						Faible		Moyen		1
							_	Fort		2
								Faible		1
				No. (to all (D)		Moyen		Moyen		1
				Non étanche (P)	Ш			Fort		2
								Faible		2
						Fort		Moyen		2
		Calorifugeage						Fort		2
		en bon état	Ц					Faible		1
						Faible		Moyen		2
				Pas de	_			Fort		2
				protection physique (NP)			_	Faible		1
				priyoique (iti )		Moyen		Moyen		2
						]		Fort		2
						Fort		Faible Moyen		3
						POIL		Fort		3
								1011		J

# EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS DE LA LISTE B

En cas de présence avérée d'amiante dans un matériaux de liste B, A compléter pour chaque pièce ou zone homogène de l'immeuble bâti

Conclusions possibles				
EP	Evaluation périodique			
AC1	Action corrective de 1 <sup>er</sup> niveau			
AC2	Action corrective de 2 <sup>nd</sup> niveau			

#### « Evaluation périodique »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.

### Cette évaluation périodique consiste à :

- a) contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas, et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

### « Action corrective de premier niveau »

Lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.

Rappel : l'obligation de faire intervenir une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement ou pour les autres opérations de maintenance.

### Cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux ou produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone :
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que, le cas échéant, leur protection, demeurent en bon état de conservation.

### « Action corrective de second niveau »

Qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

#### Cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) prendre, tant que les mesures mentionnées au c) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation, et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

	Eléments d'information généraux
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A
Date de l'évaluation	04/11/2016
	Parking
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL
Datiment	16 cours des Deux Parcs
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Etage	1er SS
Pièce ou zone homogène	Local Poubelles du Bat:19
Elément	3 Plaques Planes
Matériau / Produit	Fibro - ciment - Brut
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Local Poubelles du Bat:19
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit				Risque de degradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation	
Protection physique étanche					EP	
		Matériau non dégradé ☑		Risque de dégradation faible ou à terme ☑	EP	
		material non degrade		Risque de dégradation rapide	AC1	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Ø			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
			Ponctuelle [	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1	
		Matériau dégradé □		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2	
		<b>3</b>				
			Généralisée [		AC2	

	Eléments d'information généraux
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A
Date de l'évaluation	04/11/2016
	Parking
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL
Datiment	16 cours des Deux Parcs
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Etage	1er SS
Pièce ou zone homogène	Local Poubelles du Bat:11
Elément	3 Plaques Planes
Matériau / Produit	Fibro - ciment - Brut
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Local Poubelles du Bat:11
Recommandation	Action Corrective de 1er niveau

Etat de conse	ervation du matériau ou produit	t	Risque de degradation	
Protection physique	Etat de dégradation Etendue de la dégradation		Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Type de recommandation
Protection physique étanche	]			EP
	Matériau non dégradé □		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
	materiau non degrade		Risque de dégradation rapide	AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	_		Risque faible d'extension	EP
E. Joseph		Ponctuelle ☑	de la dégradation  Risque d'extension à terme de la dégradation  ✓	AC1
	Matériau dégradé ☑		Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
			7	
		Généralisée □		AC2

	Eléments d'information généraux				
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A				
Date de l'évaluation	04/11/2016				
	Parking				
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL				
Datiment	16 cours des Deux Parcs				
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE				
Etage	2ème SS				
Pièce ou zone homogène	Local Poubelles du Bat:15				
Elément	Plaques Planes				
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut				
Repérage	Plafond				
Destination déclarée du local	Local Poubelles du Bat:15				
Recommandation	Evaluation périodique				

Etat de conservation du matériau ou produit					Risque de dégradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	-	Risque de dégradation lié l'environnement du matéri		Type de recommandation
Protection physique étanche							EP
		Matériau non dégradé  ☑			Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		material non degrade			Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	<u>√</u>				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □			Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
			Généralisée	□·			AC2

	Eléments d'information généraux
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A
Date de l'évaluation	04/11/2016
	Parking
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL
Datiment	16 cours des Deux Parcs
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE
Etage	1er SS
Pièce ou zone homogène	Local Electrique du Bat: 31
Elément	Plaques Planes
Matériau / Produit	Fibro - ciment - Brut
Repérage	Plafond
Destination déclarée du local	Local Electrique du Bat: 31
Recommandation	Evaluation périodique

Etat de conservation du matériau ou produit					Risque de degradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de la dégradation		Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau		Type de recommandation
Protection physique étanche	]						EP
		Matériau non dégradé  ☑			Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		material non degrade			Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	<u></u>				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □			Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
		•					
			Généralisée	□ ·			AC2

	Eléments d'information généraux				
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A				
Date de l'évaluation	04/11/2016				
	Parking				
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL				
Datiment	16 cours des Deux Parcs				
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE				
Etage	1er SS				
Pièce ou zone homogène	Local Electrique du Bat:23				
Elément	Plaques Planes				
Matériau / Produit	Fibro - ciment - Brut				
Repérage	Plafond				
Destination déclarée du local	Local Electrique du Bat:23				
Recommandation	Evaluation périodique				

Etat de conservation du matériau ou produit					Risque de dégradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de l dégradation		Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau		Type de recommandation
Protection physique étanche							EP
		Matériau non dégradé ☑			Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		Materiau non degrade			Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	<b>☑</b>				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □			Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
			Généralisée	<u> </u>			AC2

Eléments d'information généraux				
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A			
Date de l'évaluation	04/11/2016			
	Parking			
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL			
Datiment	16 cours des Deux Parcs			
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE			
Etage	1er SS			
Pièce ou zone homogène	Local Poubelles du bat: 21			
Elément	Plaques planes			
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut			
Repérage	Plafond			
Destination déclarée du local	Local Poubelles du bat: 21			
Recommandation	Evaluation périodique			

Etat de cor	nser	vation du matériau ou produit	İ	Risque de dégradation		_
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de l dégradation	 Risque de dégradation lié l'environnement du matéri		Type de recommandation
Protection physique étanche						EP
		Matériau non dégradé  ☑		Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		materiau non degrade		Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection	<u>✓</u>					
physique protection				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □		Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
		•				
			Généralisée			AC2

Eléments d'information généraux						
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A					
Date de l'évaluation	04/11/2016					
	Parking					
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL					
Datiment	16 cours des Deux Parcs					
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE					
Etage	1er SS					
Pièce ou zone homogène	Caves du Bat: 7					
Elément	Plaques Planes					
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut					
Repérage	Plafond					
Destination déclarée du local	Caves du Bat: 7					
Recommandation	Evaluation périodique					

Etat de con	nser	vation du matériau ou produit		Risque de degradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de dégradation	 Risque de dégradation lié l'environnement du matéri		Type de recommandation
Protection physique étanche						EP
		Matériau non dégradé  ☑		Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		material non degrade		Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou	<u> </u>					
absence de protection physique				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □		Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
			Généralisée		—	AC2

Eléments d'information généraux							
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A						
Date de l'évaluation	04/11/2016						
	Parking						
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL						
Datiment	16 cours des Deux Parcs						
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE						
Etage	1er SS						
Pièce ou zone homogène	Local Electrique du Bat: 9						
Elément	Plaques Planes						
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut						
Repérage	Plafond						
Destination déclarée du local	Local Electrique du Bat: 9						
Recommandation	Evaluation périodique						

Etat de co	nser	vation du matériau ou produit	1		Risque de dégradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	-	Risque de dégradation lié l'environnement du matéri	à au	Type de recommandation
Protection physique étanche							EP
		Matériau non dégradé  ☑			Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		materiau non degrade			Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou	<u>√</u>			ŗ			
absence de protection physique					Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □			Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
		,					
			Généralisée	□			AC2

	Eléments d'information généraux				
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A				
Date de l'évaluation	04/11/2016				
	Parking				
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL				
Datiment	16 cours des Deux Parcs				
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE				
Etage	1er SS				
Pièce ou zone homogène	Local Poubelles du Bat: 5				
Elément	Plaques Planes				
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut				
Repérage	Plafond				
Destination déclarée du local	Local Poubelles du Bat: 5				
Recommandation	Evaluation périodique				

Etat de co	nsei	vation du matériau ou produit			Risque de dégradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	1	Risque de dégradation lié l'environnement du matéri	à au	Type de recommandation
Protection physique étanche							EP
		Matériau non dégradé ☑			Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		Materiau non degrade			Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou	<u>✓</u>			Γ			
absence de protection physique					Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □			Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
				_			
			Généralisée	□ <del>'</del>			AC2

Eléments d'information généraux						
N° de dossier	2016-11-596 FM DTA PK CHAMPS-NOISIEL OPH77 A					
Date de l'évaluation	04/11/2016					
	Parking					
Bâtiment	36 square de Diane 77186 NOISIEL					
Datiment	16 cours des Deux Parcs					
	77420 CHAMPS-SUR-MARNE					
Etage	2ème SS					
Pièce ou zone homogène	Local poubelles du Bat: 13					
Elément	Plaques Planes					
Matériau / Produit	Fibro-ciment - Brut					
Repérage	Plafond					
Destination déclarée du local	Local poubelles du Bat: 13					
Recommandation	Evaluation périodique					

Etat de con	ser	vation du matériau ou produit		Risque de degradation		
Protection physique		Etat de dégradation	Etendue de l dégradation	 Risque de dégradation lié l'environnement du matéria		Type de recommandation
Protection physique étanche					-	EP
		Matériau non dégradé  ☑		Risque de dégradation faible ou à terme	☑	EP
		material non degrade		Risque de dégradation rapide		AC1
Protection physique non étanche ou absence de protection	<u> </u>					
physique protection				Risque faible d'extension de la dégradation		EP
			Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation		AC1
		Matériau dégradé □		Risque d'extension rapide de la dégradation		AC2
			Généralisée		-	AC2

# ANNEXE 5 - RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

### Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

### 1. Informations générales

#### a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée

#### b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

### 2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (http://www.travaillermieux gouv fr) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (http://www.inrs.fr).

# 3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau;
  remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante :

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

### 4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les ravaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

#### a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

### b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

#### c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

### d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en lle-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

#### e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



# SYNTHESE DES ATTESTATIONS RAPPORT N° 2016-11-596 FM DAT PK CHAMPS-NOISIEL OPH77

### **RC PRO**



Police n° 49 022 209 - Adhésion n° TO 168010

# Attestation d'Assurance

### Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services

La Compagnie Allianz I.A.R.D, dont le siège social est sis 87 rue de Richelieu 75002 PARIS, atteste que

AVICEA 30 RUE DE L'INDUSTRIE 92500 RUEIL MALMAISON

a souscrit auprès d'elle sous le n° 49 022 209 un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictées par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de le garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

Amiante: Constat vente . Constat avant travaux ou démolition .Diagnostic Technique Amiante (DTA) . Contrôle Périodique Amiante.

Plomb: Constat de Risques d'Exposition au Plomb (CREP) . Diagnostic du Risque d'Intoxication par le Plomb (DRIP) . Recherche de plomb avant travaux

Diagnostic de Performance Energétique (DPE) Diagnostic Termites – Etats parasitaires Contrôle des Installations de Gaz

Contrôle des Installations Electriques
Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (sécurité du travail)
Expertise sur les installations d'assainissement autonome collectif et non collectif

Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques (ERNMT) Vérification des équipements et installations incendie

Loi Carrez

Diagnostic métrage habitable Loi Boutin
Prêts conventionnés – Prêts à taux zéro – Normes d'Habitabilité (notamment dans le cadre des dispositifs spéciaux de type de Robien, Scellier)

Etat des lieux locatifs

Détermination des millièmes de copropriété Diagnostic technique SRU

Diagnostic Humidité

Diagnostic Accessibilité

Diagnostic Accessionie
Diagnostic Eco Prêt (méthode TH-C-E ex)
Etude thermique règlementaire (RT 2005 - RT 2012)
Réalisation de bilans thermiques par:

Thermographie infrarouge

Conseil en rénovation énergétique à l'exclusion de "toutes activités de maîtrise d'œuvres et d'assistance à maîtrise d'œuvres"
Diagnostic des déchets issus de la démolition sous réserve que cette activité n'excède pas 10% du chiffre d'affaires de l'assuré

Garantie RC Professionnelle : 500 000 € par sinistre et 1 000 000 € par année d'assurance.

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du <u>01/01/2016 au 31/12/2016</u>. Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au-delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables à l'assuré le sont également à toute personne bénéficiaire de l'indemnité. Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 8 mars 2016, Pour la Compagnie Allianz I A/R D, et par délégation

-Imp04/12 V02/09 -

Allianz Vie S.A. au capital de 643 054 425 euros 340 234 962 RCS Paris N° TVA : FR88 340 234 962 Allianz I.A.R.D. S.A. au capital de 938 787 416 euros 542 110 291 RCS Paris N° TVA: FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code Des Assurances Siège social : 87 rue de Richelieu, 75002 Paris

# **Amiante**





AFNOR Certification certifie que :

# M. MELOTTE Fabien

a satisfait aux exigences du référentiel de compétences :

# OPERATEUR DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Domaine	N° de Certificat	Début de validité	Référentiels	
AMIANTE :	ODI/AM/08110199	01/07/2013	30/06/2018	Accreditation CCFRAC n°4-0057(ported dispositive sur www.ccfrac fr) selon la norme ISD/CIII 17024 et selon flamétid du 21 novembre 2005 definissant les critières de certification des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostics aminare dama les immaubles bâtis et les critières d'accreditation des organismes de certification.

Directrice Générale d'AFNOR Certification

F. MÉAUX

rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - Francis - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90
5A5 au capital de 18 197 000 e - 479 016 002 6C5 Bobigny - www.e affocis.c

